

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL du 10/02/2021

Membres : 11 : Vincent BEPOIX, Claude BOICHARD, Dominique CUENOT, Florian HUGUENOTTE, Bruno LOMBARDOT, Daniel MOUROT, Gérard PESEUX, Ghislaine ROUSTAN-HUSY, Paul ROUSTAN, Aurore SCHMITT et Sandy VANOTTI

Présents : 9

Absents : Excusé sans procuration : Bruno LOMBARDOT
Excusé avec procuration : /
Non excusé : Sandy VANOTTI

Secrétaire de réunion : Ghislaine Roustan-Husy

Le quorum étant atteint, avant d'ouvrir la séance Monsieur le Maire demande à modifier et ajouter deux points à l'ordre du jour de la séance :

8. DCM Approbation du Pacte de Gouvernance de la CC Loue Lison ;

9. DCM Augmentation des heures hebdomadaires de la secrétaire de mairie.

10. Questions diverses

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité des membres présents.

La séance est ouverte à 20 heures 30.

1/ Approbation du Compte-rendu du 18 décembre 2020.

DCM – Travaux de voirie et de réfection de trottoirs :

La municipalité a en charge les travaux de trottoirs avant que la CCLL n'engage les travaux de voirie Rue des Jardins. Les travaux de voirie de la Rue des Jonches/Chemin "Veumachuré" sont à la charge de la commune de Durnes.

Estimation des travaux de trottoirs et de voirie à la charge de la commune : environ 34.000€. Des devis sont demandés et 30% du budget total de travaux de réfection des trottoirs peuvent être financés par une subvention DETR.

2/ Travaux voirie-trottoirs : Rue des Jardins

En attente de travaux depuis 2017 et mis au budget de la CCLL cette année. Le coût de réfection des trottoirs est d'environ 18.000 € HT

Les travaux de voirie sont pris en charge par la CCLL : 140m linéaires pour un montant de 25.000 € environ.

3/ Travaux trottoir : Rue Champ du Puy

120m linéaires de trottoir : estimation 14.000 € HT

4/ Travaux voirie : Rue des Jonches/Chemin "Veumachuré"

Remise en état du environ : 1.900€ HT

Délibération : Approbation à l'unanimité des membres présents.

5/ DCM - Acceptation du don de l'Acom208

Subvention du Comice pour le financement de l'aire de jeux.

En attente du procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'Acom208 qui doit définir le montant et la date du don.

La décision du Conseil Municipal est reportée à une date ultérieure.

6/ DCM - Transfert compétences eau et assainissement à la CC Loue Lison

Voté en Conseil communautaire (sur 85 présents : 71 pour, 10 contre, 4 absentions).

Objectif : passer les compétences eau et assainissement des communes à la CCLL – pour distribuer une eau de potable de qualité à tous, à tout moment.

La CCLL demande d'anticiper une décision en 2023 pour l'assainissement et en 2024 pour l'eau, qui sera de facto obligatoire en 2026, afin d'anticiper la réflexion sur les décisions à prendre.

La commune de Durnes est au Syndicat de la Haute-Loue. Ce syndicat va rejoindre la CCLL.

Délibération : Le Conseil Municipal donne un accord de principe de transfert des compétences d'eau et d'assainissement sous réserve que le calcul des charges se fasse selon un système de bonus/malus proportionnel aux investissements déjà consentis par chaque commune.

Approbation à l'unanimité des membres présents.

7/ DCM – Précision dépenses investissement avant vote budget primitif 2021

Les 25% des dépenses d'investissement (hormis le chapitre 16 : Emprunts) du budget primitif 2020 votés au dernier Conseil municipal représentent la somme de 16.187,50€

8/ DCM – Pacte de gouvernance CCLL

Election des Président et Vice-Présidents, des membres du bureau des 74 communes, EPCI.

Le Président : J-C GRENIER, 8 Vice-Présidents, 97 Conseillers communautaires et 68 conseillers suppléants. Le bureau est constitué du Président, des 8 Vice-Présidents et de 14 membres.

Délibération : Approbation à l'unanimité des membres présents.

9/ DCM – Augmentation heures hebdomadaires de la secrétaire de mairie

Le maire expose qu'il estime que 8 heures par semaine sont insuffisantes, au vu de la charge de travail, et avec la gestion des frais du hangar communal à venir, aussi, il propose d'augmenter les heures du secrétariat de 08 heures hebdomadaires à 10 heures hebdomadaires.

Les horaires actuels seront modifiés, afin d'assurer une présence un jour sur deux (les lundi 15h-19h, mercredi 08h30-11h30 et vendredi 08h30-11h30).

Délibération : Approbation à l'unanimité des membres présents.

10/ Questions diverses :

a- Le budget 2021

Prévision de réunions pour établir le budget (voirie, place à bois, ...) ; Budget établi avec l'aide de Mme Elisabeth Obélianne.

b- La bibliothèque

Ghislaine ROUSTAN-HUSY est nommée responsable de la bibliothèque à l'unanimité des membres présents. Une demande de devis à IDInfo sera faite pour permettre l'installation d'une connexion internet dans la salle de la bibliothèque.

c- **Urbanisme** : Un tableau récapitulatif est annexé au présent compte-rendu.

d- Bois au communal :

Sans réponse suite à l'appel d'offre, il est décidé que les conseillers nettoieront le bois.

e- débord d'eaux pluviales chez Claude Lombardot et Mme Bauer.

Vu avec la CCLL. Un responsable voirie va venir.

f- Tout-venant rue St-Hyppolyte : l'employé communal nettoiera la chaussée en cas de fortes pluies.

g- **Demande d'achat** par Christopher VUILLAME, d'un terrain communal de 6 ares à proximité de sa maison. Le conseil municipal a refusé la vente. La mise à disposition a été refusée à 7 voix Contre et 2 voix Pour.

h- **Débit internet** : Une pétition est disponible en mairie pour obtenir une armoire NRA. Les personnes qui souhaitent signer la pétition peuvent se rendre en mairie aux heures d'ouverture (Attention : les horaires changent à partir du 1^{er} mars 2021)

i- **Obligation d'équipement d'un défibrillateur avant 2022.** Demande de devis.

j- **Elections départementales et régionales** : les 13 et 20 juin 2022.

k- **Eglise de La Barèche** : le conseil est informé des problèmes d'humidité dans l'Eglise.

La séance est levée à 23.00 heures.